

Accès au marché — résultats obtenus en 2002

- Les Philippines ont suspendu l'arrêté administratif 25 (AO-25 – Administrative Order 25), qui aurait exigé la tenue d'inspections indépendantes coûteuses dans le pays d'origine de toute viande destinée à être exportée aux Philippines. Toutefois, certains éléments de l'AO-25 ont été remis en vigueur différemment dans la note de service n° 7 (Voir ci-après le Memorandum Order 7).
- Dans le secteur de l'investissement et de l'exploitation minière, la promotion par le Canada d'une exploitation minière respectueuse de l'environnement et de ses responsabilités sociales a amené la Société financière internationale, l'organe chargé des prêts au secteur privé de la Banque mondiale, à s'engager à prendre part à un dialogue national d'orientation sur l'exploitation minière responsable en 2003, ce qui devrait contribuer à l'installation d'un climat d'investissement plus accueillant et prévisible.
- Le Canada a fait valoir la nécessité de l'application régulière de la loi dans le cadre de certains projets d'investissement.

Accès au marché — priorités du Canada pour 2003

- Faire pression en vue de l'élimination de la note de service n° 7, qui imposera des exigences de certification de la viande, du lait et des produits carnés et laitiers canadiens destinés à être exportés aux Philippines. Ces exigences se recourent et ne sont pas nécessaires.
- Continuer de promouvoir les avantages d'une exploitation minière respectueuse de l'environnement et de ses responsabilités sociales.
- Veiller à la transparence et à l'application régulière de la loi en ce qui concerne le climat d'investissement.

Améliorer l'accès au marché des produits et des services**Note de service n° 7 (Memorandum Order 7) – Viande, lait et produits dérivés**

En juillet 2002, les Philippines ont approuvé la note de service n° 7, en vertu de laquelle les usines qui désirent exporter du lait, de la viande ou des produits carnés et laitiers aux Philippines devront subir une vérification menée par un inspecteur indépendant choisi par le gouvernement philippin. Cette inspection aura pour but de voir si les

usines se plient aux normes HACCP (analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques) philippines. L'inspection devra être répétée chaque trimestre dans chaque usine aux frais de l'exportateur. La mise en application des exigences en matière d'inspection du lait et des produits laitiers destinés à l'importation aux Philippines a été repoussée au 1^{er} janvier 2004. Les exigences en matière d'inspection de la viande et des produits carnés devaient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2003, mais leur mise en œuvre a été repoussée au 1^{er} avril 2003.

Le Canada continue de s'opposer vigoureusement à ces nouvelles exigences qui sont inutilement coûteuses. Le Canada exhorte les autorités des Philippines à accepter l'attestation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments selon laquelle les plantes canadiennes sont conformes aux normes HACCP.

Investissement

En 1998, les investissements directs canadiens aux Philippines s'élevaient à 370 millions de dollars. Les investisseurs canadiens les plus importants aux Philippines sont la société d'assurances Sun Life et la Financière Manuvie.

Les investisseurs canadiens se heurtent à certains obstacles sur le marché des Philippines, particulièrement dans le secteur des mines, dans lequel les sociétés canadiennes ont essuyé des revers causés par le caractère imprévisible et le manque de transparence du processus décisionnel sur les ententes de partage de la production minérale, par la lenteur et le caractère imprévisible de la délivrance de permis en vertu de ces ententes et par la capacité limitée du gouvernement en matière d'administration et de mise en œuvre dans les régions.

Les décisions du gouvernement sur les projets de construction-exploitation-transfert (CET) et les projets avec participation du secteur privé sont plutôt imprévisibles, en particulier parce que la législation et la réglementation sur les projets de CET sur proposition sont sujettes à différentes interprétations.